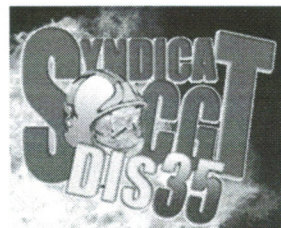


Libres syndiqués  
Responsables



## INFORMATION

Le syndicat CGT du sdis35, en 2011, a alerté les maires, les élus ainsi que la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Ille et vilaine, sur les problèmes d'effectifs opérationnels.

La réorganisation territoriale, le règlement opérationnel, et plus particulièrement le Potentiel Opérationnel Journalier, nous inquiète au plus haut point. Ces dossiers ont révélés un manque d'effectif certain. Malheureusement, ces bricolages n'ont pas suffi et nous nous retrouvons dans une situation critique :

- Effectifs en dessous du minimum réglementaire.
- Réponse opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires difficile voire inexistante.
- Manque de personnel dans les engins et les centres de secours mettant en danger les équipes d'interventions et les victimes
- Rappel d'agents en vacances et suppression de journées de congés
- Utilisation à outrance des sapeurs-pompiers volontaire au CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours) avec pour exemple : 84h00 effective postée, en 6 jours. (Règlementairement, un professionnel effectue en moyenne 40 heures/semaine)  
Ceci n'étant qu'un exemple des diverses dérives. Ceci nous amène à penser que ces pratiques courent un peu partout dans le département.

Le syndicat CGT décide donc d'alerter la presse car nous ne voulons pas être complice des conséquences dramatiques que peut engendrer les décisions purement comptable de nos élus.

Malheureusement trop de drame se produisent suite aux décisions hasardeuses voir dangereuses impulsées par une fédération au niveau national qui prône le volontariat à outrance.

Nous ne remettons pas en question l'acte citoyen des sapeurs-pompiers volontaires conscient qu'ils doivent être disponibles, qu'ils ont leur travail, leur vie de famille à assumer mais cette entité à ses limites. En milieu urbain les centres de secours à forte sollicitation opérationnelle ne doivent pas souffrir de cette incertitude à la réponse opérationnelle du volontariat.

Nous affirmons que cette situation évoluera malheureusement dans le mauvais sens si des embauches de sapeurs-pompiers professionnels ne sont pas envisagées.

**Pour la CGT du SDIS35**

**Le secrétaire**